

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le six mars à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance extraordinaire, sous la présidence de Monsieur Dominique DHUMEAUX.

Nombre de conseillers		
En exercice : 15	Présents : 8	Votants : 10

Étaient présents : MM. Dominique DHUMEAUX, Aurélien AUBERT, Jean-Claude CHAMPION, Jean-Luc LOUEDEC, Laurent NICOLLE, Mmes, Yolande GUÉRIN, Fanny MAUBOUSSIN, Sidonie QUERVILLE

Absents excusés : MM. Maxime BARILLEAU, Philippe BERGUES, Yoann BEREL, Mmes Christine BOUCHER, Emilie GERVAIS, Marion LE BLAY, Jocelyne PAVY

Mme Marion LE BLAY a donné procuration à Mme Fanny MAUBOUSSIN.

Mme Jocelyne PAVY a donné procuration à Mme Yolande GUERIN.

Date de convocation : 4 mars 2025

Formant la majorité des membres en exercice.

Ordre du jour

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour de la séance.

✓ **Réhabilitation énergétique de la Maison du Temps Libre et du Groupe Scolaire**

1. Devis missions de contrôle technique et Sécurité Protection de la Santé afin de lancer la consultation des entreprises
2. Affaires diverses

Réhabilitation énergétique de la Maison du Temps Libre et du Groupe Scolaire – devis missions de contrôle technique et sécurité protection de la santé (SPS) (25.05)

Monsieur le Maire prend la parole. Dans le cadre de la réhabilitation énergétique de la Maison du Temps Libre et du Groupe Scolaire, il est nécessaire de nommer des cabinets qui devront assurer les missions de contrôle technique et de Sécurité et Protection de la Santé (SPS).

Mission de contrôle technique

Entreprise	Montant HT	Montant TTC
SOCOTEC	9 130,00 €	10 956,00 €
BUREAU VERITAS	12 150,00 €	14 580,00 €
APAVE	8 775,00 €	10 530,00 €

Mission SPS

Entreprise	Montant HT	Montant TTC
PIERRE SPS	4 160,00 €	4 992,00 €
JACKY JARDIN	6 716,00 €	8 059,20 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Décide** de retenir l'offre de APAVE pour un montant de 8 775,00 € HT, 10 530,00 € TTC pour la mission de contrôle technique
- **Décide** de retenir l'offre de PIERRE SPS pour un montant de 4 160,00 € HT, 4 992,00 € TTC pour la mission Sécurité et Protection de la Santé (SPS)

Affaires diverses

- Monsieur le Maire propose aux élus de former une commission pour le recrutement des repreneurs du commerce.

La séance est levée à 20h15.

M. Dominique DHUMEAUX	M. Philippe BERGUES	Mme Marion LE BLAY	M. Maxime BARILLEAU
	<i>Absent excusé</i>	<i>Absente excusée</i>	<i>Absent excusé</i>
M. Aurélien AUBERT	M. Yoann BEREL	M. Jean-Claude CHAMPION	M. Jean-Luc LOUEDEC
	<i>Absent excusé</i>		
M. Laurent NICOLLE	Mme Christine BOUCHER	Mme Emilie GERVAIS	Mme Yolande GUERIN
	<i>Absente excusée</i>	<i>Absente excusée</i>	
Mme Fanny MAUBOUSSIN	Mme Jocelyne PAVY	Mme Sidonie QUERVILLE	
	<i>Absente excusée</i>		